

# PROGRAMMISTE

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Identifier les enjeux de la programmation, aborder et acquérir des méthodes et des outils professionnels dans le domaine de la programmation architecturale, être en situation de piloter ou réaliser les différentes étapes de cette mission particulière d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur, ordinateurs), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, évaluation des connaissances en fin de chaque séance, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### JOUR 1 - Introduction, rappel des fondamentaux, de la genèse de la programmation et de l'intérêt de la démarche :

- Tour de table de présentation des stagiaires et de l'intervenant,
- Identification des attentes et des niveaux de connaissance du sujet,
- La genèse de la programmation,
- La qualité des constructions publiques,
- L'évolution des textes touchant à la programmation (décret de 73 : objectif, les recommandations de la miqcp, loi mop : objectifs & responsabilités du maître d'ouvrage),
- Définition de la programmation et échange sur l'adaptation réglementaire locale,
- La programmation avant tout une démarche,
- De l'intérêt d'une démarche de programmation : servir et maîtriser (l'usage, les durées, les dépenses, la qualité, l'exploitation & la maintenance).

#### JOUR 2 - Les étapes de la programmation illustrées de cas d'études :

- Les études préalables (le préprogramme),
- Les études opérationnelles (le programme technique et détaillé),
- L'assistant à l'organisation de la consultation de la maîtrise d'œuvre et le suivi des études de maîtrise d'œuvre, les outils.

#### JOUR 3 - Travailler avec un programmiste :

- Les programmistes,
- Comment consulter un programmiste,
- Exercice en petits groupes (dresser un cahier des charges de consultation de programmistes et évaluation de la mission sur la base d'un cas concret proposé par un des participants).

#### SÉQUENCE 4 - EVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE.

## CONDITIONS

**Public visé :** Cadre technique et administratif.

**Pré-requis :** Maîtriser l'outil informatique.

#### Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 12 personnes

**Durée totale :** 2,5 jours, soit 20 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

#### Évaluation des compétences et du dispositif

Évaluation continue.

Enquête de satisfaction.

#### Validation

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité.